



211 - La prosternation de réparation en cas de doute dans la prière

question

Question : La question porte sur le doute à propos du nombre de rak'a effectuées par le prieur. Comment y remédier ? Certains disent qu'il faut conclure la prière pour procéder à une prosternation de réparation. D'autres disent qu'il faut achever la prière d'abord avant de procéder à une prosternation de réparation. C'est un sujet qui nous plonge dans la perplexité et nous espérons qu'il nous sera éclairci.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prosternation de réparation s'impose en cas de rajout ou de diminution ou de doute portant sur les piliers de la prière, ses actes obligatoires et le nombre de rak'a. La présente question intéresse le doute au sujet du nombre de rak'a.

Voici la réponse :

D'abord, le doute se définit comme étant l'hésitation entre deux choses probables. Ensuite si le doute survient après la sortie de la prière, il ne doit produire un effet que s'il repose sur une preuve sûre. Autrement, il pourrait ouvrir la voie aux intrigues et aux rajouts dans le culte. Enfin si le doute survient en cours de prière, la situation peut s'accompagner de l'une de deux possibilités.

La première est que le prieur peut avec effort trancher dans le sens qui lui semble le plus plausible puis procède à une prosternation de réparation après la clôture de la prière. Cette façon de faire est fondée sur ce qui a été rapporté par Ibn Masoud (P.A.a) à savoir que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a prié et ajouté ou diminué (l'hésitation est de l'un des narrateurs). Au sortir de la prière, on lui dit : ô Messager d'Allah, est-il arrivé une nouveauté dans la prière ? - Qu'est-ce qui s'est passé ? Dit-il - Vous avez prié tant et tant de rak'a. Lui a-t-on répondu. Puis il a



plié son pied et s'est orienté vers la Qibla et a effectué deux prosternations. Une fois sa prière terminée, il s'est tourné vers nous et dit : **S'il y avait eu une nouveauté, je vous en aurais informé. Mais je suis un être humain comme vous donc susceptible d'oublier. Si cela m'arrive rappelez-moi. Quand l'un de vous éprouve des doutes à propos de sa prière, qu'il s'efforce de connaître ce qui est juste, complète sa prière et la conclue avant de procéder à deux prosternations** (rapporté par Boukhari, Fateh 401).

La deuxième possibilité est qu'aucun cas ne lui paraît plus plausible que l'autre. Dans cette situation, il retient le nombre inférieur et se prosterne avant de sortir de sa prière. C'est le cas de quelqu'un qui, après avoir effectué la prière de Zuhr , se trouve dans l'impossibilité de trancher. Il doit retenir le nombre inférieur qui est de 3 puis effectuer une rak'a puis s'assoit pour le tashahhou puis se prosterne avant de terminer sa prière. Tout cela est fondé sur un hadith rapporté par Abou Said al-Khoudri (P.A.a) qui dit : **Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Quand l'un de vous éprouve des doutes à propos de sa prière et ne sait plus combien de rak'a il a effectuées : 3 ou 4, ? Qu'il fasse fi du doute et retienne ce dont il est sûr. Ensuite qu'il procède à deux prosternations avant de sortir de sa prière. S'il a effectivement accompli 5 rak'a, elles intercéderont en sa faveur. S'il n'a fait que compléter les 4 rak'a, il aurait contrarié Satan** (rapporté par Mouslim dans son Sahih, n° 571). Contrarier Satan c'est l'énervé, l'humilier et l'empêcher de s'imposer au prieur. Voir le commentaire de Nawawi sur le Sahih de Mouslim, 5/60.